



**Programme d'Aménagement du Delta Intérieur du Niger (phase II)**

**PADIN II**

**TERMES DE REFERENCE**

**ETUDE SOCIOLOGIQUE (MONOGRAPHIE) DE LA PARTIE MALIENNE DU SOUS-BASSIN DU SOUROU**

**Octobre 2018**

## 1. CONTEXTE

Le Sourou dans sa configuration hydrographique d'ensemble est un affluent du cours d'eau appelé Mouhoun (ex-Volta Noire) au Burkina Faso. Le Mouhoun en lui-même est un important bras pérenne du fleuve Volta, qui doit la permanence de ses écoulements à de nombreuses sources situées dans son bassin supérieur au Burkina Faso. Le Sourou draine environ un territoire de 15 256 km<sup>2</sup> au Burkina Faso et de 15 392 km<sup>2</sup> en république du Mali, soit un bassin de près de 30 648 km<sup>2</sup> partagé presque à égalité de superficie entre le Burkina Faso (49.78%) et le Mali (50.22%). Le bassin du Sourou abrite des richesses économiques, culturelles et également environnementales. Dans le contexte du développement durable, sa bonne gestion est une nécessité et un défi en main temps. Tout aussi ce bassin constitue une zone d'échanges transfrontaliers.

La vallée du Sourou est une zone d'importance remarquable, de part et d'autre de la frontière Mali-Burkina, notamment en ce qui concerne (aux deux cotées de la frontière) pour l'approvisionnement en céréales et légumes, la pêche, l'élevage etc. La zone du fleuve Sourou au Mali, partie de la région de Mopti, abrite l'une des dernières zones humides du Mali qui comporte encore d'importantes ressources naturelles et de biodiversité (site RAMSAR). En outre, la zone devient de plus en plus un refuge pour des migrants du centre et du nord du Mali, où les ressources naturelles sont souvent épuisées et où l'insécurité s'enracine. Sourou a fait l'objet en 1976, de l'aménagement au niveau de Léry en territoire burkinabé, d'un barrage vanne de régulation d'une capacité de 360 Mm<sup>3</sup>, puis en juillet 1984 d'un canal de dérivation totale des eaux du Mouhoun vers le Sourou, et qui a porté la capacité de stockage du Sourou à 608 Mm<sup>3</sup> (cote du seuil du déversoir en rive droite du barrage). Depuis lors, la plaine du Sourou a fait l'objet d'importants aménagements hydroagricoles : plus de 3 800 ha de terres aménagées en maîtrise totale d'eau et exploitées par plus de 3 000 producteurs. Cette superficie aménagée irriguée en maîtrise totale d'eau sera bientôt portée à au moins à 5 000 ha au niveau du Burkina Faso. Cet ouvrage de grande importance sur le plan économique, vise à réguler le niveau des eaux, et de les maîtriser pour une production agricole dans son sens large (pêche ; pisciculture ; culture irriguée ; production laitière...). La gestion de cet important ouvrage, dont l'intérêt économique est aussi bien ressenti au Mali (cercles de Bankass, Koro et Douentza en particulier au Mali) et au Burkina Faso, se fait par le Burkina Faso à travers l'AMVS sans malheureusement concertation entre la partie malienne.

C'est dans ce contexte que s'inscrivait l'intervention du programme Global Water initiative (GWI), qui a eu comme résultats tangibles, la création du CTC GIRE Sourou, du CTGS et l'élaboration du SDAGE.

L'Ambassade des Pays Bas mène depuis septembre 2013 un programme dit « PADIN II » dans la zone du Sourou, dont la poursuite nécessite des cadres de planification des ressources stratégiques liées à une vision plus large de développement et la gestion des eaux du Sourou. Actuellement, ces cadres ne sont pas disponibles et les acteurs dans la zone ne perçoivent pas de façon explicite les besoins. Egalement, l'outil Evaluation Environnemental Stratégique (EES) pour orienter/guider le développement de tels cadres stratégiques n'est pas maîtrisé. Le Ministère de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement Durable (MEADD) du Mali est en train d'élaborer un décret pour l'application des EES au Mali. En même temps l'ambassade des Pays-Bas appui, via le programme PCA-GIRE, le processus d'élaboration d'une SAGE (Schéma d'Aménagement et Gestion des Eaux) pour le Sourou et reconnaît la forte nécessité de coopérer strictement avec le Burkina Faso pour la gestion intégrée des ressources en eau.

## 2. JUSTIFICATION

Comme indiqué ci-dessus, le bassin du Sourou est partagé entre le Mali et le Burkina Faso. Dans la partie Burkinabè, la zone est bien documentée notamment en termes d'études sociologiques y compris les us et coutumes selon les différentes ethnies dans la zone, les différents systèmes de production agricoles, les modes de gestion des terres, des eaux et des autres ressources naturelles et les différentes mutations qu'ils ont subies. Les grands événements naturels et sociaux ayant bouleversés la zone, les types de conflits et leurs modes de gestion, les rôles des femmes dans la gestion des terres et leur accessibilité, etc. ont fait l'objet de plusieurs études. Cette connaissance approfondie de la sociologie dans la partie Burkinabè du Sourou et les mutations qu'elle a subie, ajoutée à une implication du Gouvernement a permis d'amoindrir les problèmes sociaux à même de secouer la zone.

Au Mali en général et dans la région de Mopti en particulier, dans le but de mieux asseoir les programmes de développement : Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Ressources en Eau (SDAGE), Schéma Régional d'Aménagement du Territoire de Mopti (SRAT), et le Programme de Développement Intégré et Durable du Sourou et son Evaluation Environnementale Stratégique (PDIDS/EES), il est devenu nécessaire d'entreprendre une « **ETUDE SOCIOLOGIQUE/CARTOGRAPHIQUE (MONOGRAPHIE) DANS LA PARTIE MALIENNE DU SOUS-BASSIN DU SOUROU** ».

Dans la portion malienne du Sourou, il existe un manque criard d'étude sociologique. Cependant, cette dernière s'avère nécessaire pour une meilleure connaissance des us et coutumes des populations en vue de leur pleine participation aux projets et activités futures du PDIDS, mais aussi de prendre en compte leurs besoins réels.

## 3. TRAVAIL A ACCOMPLIR

L'étude sociologique doit être exécutée en même temps que les activités de développement du PDIDS/EES.

### 3.1. Objectif de la consultation

Exécuter une étude sociologique dans la portion malienne du bassin du Sourou en documentant les us et coutumes, la dynamique des populations, les systèmes de production agricoles et leurs mutations, la gestion des terres et des ressources en eau, la typologies des conflits et leur mode de gestion, etc. dans le temps et l'espace avec un point focal sur quelles sont les possibilités et contraintes.

Parmi les informations figurant dans le rapport de l'étude.

- L'évolution de la dynamique démographique suivant les derniers recensements par cercles, communes si possible par village pour les 26 communes du Sourou ;
- L'analyse de la structure de la population (répartition par sexe, groupe d'âge, catégorie socioprofessionnelle, milieu de résidence etc.) ;

- Les facteurs sociaux et prohibitifs au développement de la zone (croissance de la population, exode rural, conflits intercommunautaires, déchirure du tissu social, etc.) ;
- La stratification sociale (ethnie)
- Description du mode de gouvernance traditionnelle des ressources naturelles, humaines, sociales et financières, etc.
- Les organisations sociales dans différentes communes ;
- La gestion du foncier en général et en particulier des terres, des eaux, des pâturages et des pêcheurs par commune et les grandes perturbations naturelles et humaines ayant impactés les différents modes de gestion ;
- Les solutions locales mises en place pour gérer les goulots d'étranglements issus de ses perturbations naturelles et humaines ;
- La typologie des conflits par communes: cause, conséquences, mode de gestion et perspectives.
- Des propositions de solutions applicables pour la réduction et gestion des risques de conflits et les conflits
- Des propositions de solutions applicables pour la prévention des conflits.

## **2.2. Organisation du travail**

Le consultant devra travailler étroitement avec l'ensemble programmes et projets antérieurs, en cours ou planifiés dans le Sourou notamment des parties engagées dans le développement du PDIDS/ESS (CARE, CR, Gouvernorat Mopti, Equipe régionale de Planification et d'Evaluation, Consultants, CIM, etc.).

Aussi le Consultant devra développer une méthodologie claire pour l'atteinte des objectifs de la consultation dans son offre technique.

## **2.3. Résultats attendus de la mission :**

Un rapport d'étude avec les informations suivantes : cf. objectifs

## **2.4. Etendue de la mission**

L'étendue de la mission du Consultant couvre tous les trois cercles et les 26 communes de la partie malienne de la zone du Sourou

## **2.5. Documentation et calendrier :**

Les études antérieures et en cours dans le domaine similaire tant dans la partie Burkinabé et que dans la partie malienne devront servir pour l'étude. La participation active de toutes les populations concernées dans la zone de l'étude est une exigence que le Consultant devrait respecter.

La version zéro (0) du rapport d'étude devrait être soumise au client 40 jours au plus tard après le démarrage de la mission. Le client disposera de 10 jours pour faire parvenir ses commentaires au

consultant et pour organiser un atelier de validation qu'il organisera et qui regroupera les principales parties prenantes du PDIDS/EES. Le consultant disposera de 10 jours pour prendre en compte l'ensemble des commentaires émis et délivrer le manuel sous sa version finale.

## **2.6. Durée de la mission**

La durée totale de la mission est de 60 jours à compter de la notification du contrat.

## **2.7. Profil du Consultant :**

- Etre une Institution ou un Consultant spécialisé dans le domaine des études sociologiques et/ou domaines similaires ; ou
- Avoir un diplôme d'étude supérieure en sociologie, socio-anthropologie, socio-économie ou agroéconomie de niveau minimum bac + 05.
- Une expérience avérée satisfaisante de plus de 10 ans des études sociologiques complexes
- Avoir élaboré à satisfaction au moins 2 à 3 études similaires, au Mali et dans la région de Mopti et/ou dans le bassin du Sourou ;
- Avoir une bonne maîtrise des outils d'enquête et d'analyse sociologique

## **2.8. Conditions spéciales**

### **L'offre technique du Consultant doit être accompagnée d'une offre financière**

Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse CARE Bamako sis à Korofina Nord, Rue 110, Porte 368. Téléphone : 20 24 22 62 / 20 24 45 18 **ou en version électronique à [caremali.achat@care.org](mailto:caremali.achat@care.org)**.  
Les offres demeureront valides pour une durée de **90 jours**.

CARE se réserve le droit d'attribuer le marché à l'offre la plus pertinente. Au cas où une offre est retenue, un contrat de prestation de service sera établi entre le consultant et CARE Mali

La date limite de dépôt est d'une semaine à partir de la date de publication